

Projet de Recherche *Legal Digital Assets (LegDiGiTas)*

Réunion plénière du 5 avril 2025 – 9h – 12h30

Accueil café : 8h45

Rappel introductif (9h – 9h10)

I. Les titres « tokenisés » (9h10 – 9h50)

- Questions de définition et de qualification : titres financiers « tokenisés » vs crypto-actifs ?
(*V. Malassigné / F. Drummond*)
- Questions de régime : l'impact de la « tokenisation » des titres financiers sur :
 - Le transfert de propriété des titres (*P. Barban*)
 - Le nantissement de compte-titres (*M. Julienne*)

II. Les crypto-actifs régis par le règlement MiCA (9h50 – 10h40)

- Questions de qualification : crypto-actifs et droit des biens (*Ch. Gijssbers*)
- Questions de régime : droit commun ou régime *ad hoc* inspiré du droit financier ?
 - Le transfert de propriété (*Ch. Gijssbers*)
 - Les saisies (*J.-J. Ansault*)
 - Le nantissement (*M. Julienne*)

III. Les NFTs (10h40 – 11h20)

- Questions de définition et de qualification : NFTs vs crypto-actifs régis par le règlement MiCA ?
(*S. Lequette*)
- Questions de régime :
 - NFTs et droit de la propriété intellectuelle (*J. Lapousterle*)
 - *Quid* des NFTs non appropriables (certificats « tokenisés ») ? (*M. Quiniou*)

IV. La monnaie et les instruments de paiement « tokenisés » (11h20 – 11h50)

- Questions de qualification : Jetons de monnaie électronique vs monnaie électronique ?
(*C. Kleiner*)
- De quelques questions particulières posées par l'euro numérique (*Th. Bonneau*)

Échange de vues (11h50 – 12h30)